

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE LICENCE  
ADMINISTRATION DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS DE L'ENSUP'  
Afrique**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Ibrahima Samba DANKOCO, Président
- Dr Mohamadou Boye, Membre académique
- M. Abdoulaye Camara, Membre professionnel

**Signature**  
**Pour l'équipe, le président**

**Aout 2019**

## Sommaire

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation
3. Description de la visite sur site
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup
5. Points forts du programme
6. Points faibles du programme
7. Appréciations générales
8. Recommandations à l'établissement
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup
10. Proposition de décision
11. Annexes

### **1. Présentation de l'EPES et du programme évalué**

#### **1.1. Présentation de l'établissement**

Suivant la présentation liminaire des responsables de la structure, l'initiative de créer ENSUP' Afrique est née des expériences du Directeur comme Professeur puis Directeur Général dans d'anciennes grandes écoles qu'il avait aidées à se positionner comme instituts de renom. C'est cette expérience et ce savoir-faire que des personnalités haut placées dans la fonction publique et dans le secteur privé ont voulu renouveler.

C'est ainsi que ENSUP' Afrique a vu le jour en 2012. Elle s'est positionnée comme école d'excellence parmi l'élite. Elle a été championne du Sénégal Enactus (SIFE) et a déjà représenté le Sénégal à des compétitions universitaires internationales.

ENSUP' Afrique veille sur sa réputation et la qualité de ses étudiants. ENSUP' Afrique cherche à rapprocher l'école de l'entreprise, et faire en sorte que la formation reçue soit qualifiante et adaptée aux besoins du milieu professionnel.

ENSUP' Afrique a aujourd'hui six campus universitaires et un immeuble (le siège) sur la VDN, une des plus grandes artères de Dakar.

ENSUP' Afrique est agréé par l'État du Sénégal sous le numéro : N° 142 MESR/DGES/DESP/DSQ/FI.

#### **La vision de ENSUP'Afrique**

« Une école supérieure de référence par des formations adaptées aux besoins de compétences de l'entreprise et des institutions ».

### **Les missions de l'ENSUP' Afrique :**

- Développer le savoir, le savoir-faire, le savoir-être des étudiants.
- Favoriser l'insertion, l'adaptabilité, la promotion professionnelle et la respectabilité sociale des étudiants.
- Assurer un cadre de service complet, de sociabilité, et d'épanouissement aux étudiants et partenaires.
- Mettre à la disposition des étudiants et partenaires un personnel qualifié, efficace et disponible.

### **Les valeurs de l'ENSUP' Afrique :**

- Sens de l'engagement et du devoir vis-à-vis des étudiants et partenaires.
- Ouverture aux changements professionnels de l'environnement
- Écoute permanente des étudiants et partenaires.
- Amélioration continue des performances et de la qualité de service.

### **1.2. Présentation du programme de la licence Administration des entreprises et des collectivités**

#### **PRESENTATION DU PROGRAMME**

La licence est organisée comme suit :

<b>INTITULE</b>	<b>CONTENU</b>
Domaine	Sciences Économiques et de Gestion
Mention	Gestion
Spécialité	Administration des entreprises et des collectivités
Cycle	Licence
Nombre de crédits du programme	180 crédits
Volume horaire	3600 H
Détails des UE	Voir maquette

#### **PROFIL REQUIS**

Les candidats à la Licence Administration des entreprises et des collectivités doivent impérativement avoir le Baccalauréat ou un autre diplôme admis en équivalence.

#### **COORDINATION DE LA FORMATION**

- Responsable formation : Dr. Aly Hanne.
- Coordonnateur des unités d'enseignement : M. Ngom Jean Noël.

#### **BUT ET OBJECTIFS DE LA FORMATION**

a. BUT :

Former des cadres compétents, dans le domaine du Management informatisé des organisations.

## B. OBJECTIF :

Selon ENSUP'Afrique, le programme « Administration des Entreprises et des collectivités » permet d'acquérir les compétences théoriques et pratiques dans les principaux domaines des Entreprises/Organisations. Ce programme tient compte des innovations et donne les aptitudes professionnelles permettant aux étudiants d'être rapidement opérationnels.

## DEBOUCHES DE LA FORMATION :

La Licence en Administration des entreprises et collectivités prépare aux métiers de :

- Assistant Rh
- Manager d'une organisation
- Assistant qualité
- Chef de projet
- Comptable
- Responsable de suivi et d'évaluation
  - Responsable d'équipe
- Dirigeant d'entreprise
- Entrepreneur
- Responsable marketing
- Conseiller commercial
- Conseiller en communication
- Responsable clientèle
- Assistant de direction
- Secrétariat
- Agent d'Accueil
- Responsable recouvrement
- Responsable administratif et financier
- Agent de caisse
- Superviseur...

**Commentaire :** La largeur et la grande diversité des débouchés auxquels prépare la licence montrent un caractère trop général de la formation.

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation respecte les recommandations du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP. Il suit le guide d'évaluation d'un programme et tente de répondre à toutes les questions posées. Il présente ENSUP' Afrique et le programme de la Licence Professionnelle « Administration des entreprises et des collectivités ». Dans la présentation, le comité du pilotage a fait une synthèse des forces et faiblesses du programme ainsi que des recommandations et il a émis un avis sur chaque standard évalué. De manière générale, le document est bien structuré et d'une lecture facile.

## 3. Description de la visite sur le terrain

### 3.1. Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup est composée comme suit :

- Pr Ibrahima Samba DANKOCO – Président,
- Dr Mohamadou BOYE – Membre académique,
- M. Abdoulaye CAMARA – Membre professionnel.

L'équipe a été reçue par M. Ibrahima Mbengue, PDG de ENSUP' Afrique accompagné de ses collaborateurs dont le Président du conseil scientifique, le Responsable du programme, le Directeur de la CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation, des enseignants.

Après le mot de bienvenue du PDG et la présentation des différents acteurs, les activités ont démarré avec la validation du chronogramme proposé par le président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup, le Professeur DANKOCO.

<b>JOURNEE DE LA VISITE</b>		
<b>Heures</b>	<b>Activités</b>	<b>Participants</b>
09 h – 09h 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrivée et installation</li> <li>- Lancement des activités</li> <li>- Présentation des acteurs</li> <li>- Rappel des objectifs de la visite</li> <li>- Validation de l'agenda de travail</li> <li>- Présentation sommaire de l'établissement : missions de formation et gouvernance</li> </ul>	Direction de l'établissement Ibrahima Mbengue/Responsable du programme (Dr Aly Hanne, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation)
09h15 - 10h30	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme (Dr Aly Hanne), Directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
10h 30– 11h30	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques : Yoro Chimère Wade (compta et fiscalité); Omar Mbodj 3 (marketing) ; (CDD) Mansour Dieng (informatique) (CDI) ; Abdoulaye Sy (informatique) vacataire (CDD un an) ; Assane Ba (économiste) CDD un an
11h30 – 12h30	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilités administratives possible : Astou DIA (hasard) (Contrat de prestation)(assistant gestion des entreprises) l'Insertion des étudiants ; Mme Ngom Ndième Thiam) (CDI) Master 1

		comptabilité et gestion (Comptable) ; Lamine Bara SALL (CDI) (Master 1 marketing et com (scolarité) ; Ignace Balla Basse (CDI) (Master1 Management de la qualité) (Responsable de la programmation) ; Mme SALL <b>Ouma</b> Khady Massaly (CDD 2R)(Master 1 en Management de projet) (appui à l’insertion et responsable accueil et orientation) ; Melle DIAW (CDI) Master 1 en Banque finance assurance) (assistante financière et comptable.
13h15 – 13h30	Entretien et discussion avec les étudiants	Etudiants : Sokhna Faty Diakhaté Kane (L1 de la qualité) ; Ndiaga Sow Thiam (L1 Administration des entreprises et des Collectivités) ; Philippe Turpin (L2 AEC) ; Maimouna BA (L2 AEC) ; Koulamallah (L3 AEC)
<b>Pause-déjeuner</b>		
14 h - 16 h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d’incendie, l’environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d’incendie, escaliers de secours, etc.	Responsable du programme et le responsable du local visité
16h -16h 30	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs
16h30-17 h	Restitution orale	Direction de l’établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l’autoévaluation, ...
<b>Fin de la visite</b>		

### 3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s’est déroulée dans d’excellentes conditions, et aucune difficulté n’a été notée. L’équipe d’experts remercie vivement la direction de l’ENSUP’Afrique qui lui a facilité la mission par la disponibilité de tous les acteurs.

#### **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).**

##### **CHAMP 1: OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES**

###### **Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé**

Le programme Administration des entreprises et des collectivités est déroulé depuis 2012 à la création de ENSUP'Afrique. Ainsi des promotions sont sorties et déjà insérées dans le monde économique. Le programme d'études est régulièrement dispensé.

###### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

###### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Le programme Administration des entreprises et des collectivités cherche à faire acquérir des compétences théoriques et pratiques dans les principaux domaines de la gestion des entreprises et des organisations. Il vise à donner des aptitudes professionnelles permettant aux étudiants d'être opérationnels. Le programme vise donc des objectifs conformes aux objectifs et à la mission poursuivis par ENSUP'Afrique et son plan de développement.

###### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

###### **Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.**

Le programme développe des liens étroits avec le milieu professionnel et ajuste sa formation aux besoins des entreprises. Près de 75% des enseignements de la formation sont assurés par des professionnels.

Par ailleurs, ENSUP'Afrique a signé des conventions de partenariat avec des collectivités locales, des associations et des entreprises. L'institution organise des activités de terrain, des visites d'entreprises. Les stages font l'objet de contrat entre ENSUP'Afrique et des partenaires. En effet, l'école a signé des conventions de partenariat avec des cabinets spécialisés, des entreprises et des personnes ressources pour prendre en charge les stages des étudiants. ENSUP'Afrique a des données fiables sur les trois dernières années qui renseignent sur les stages en entreprise effectués.

Ce qui est regrettable c'est que, formellement, les stages ne soient prévus dans la maquette de formation qu'au semestre 2 de la licence. Cela ne peut en aucun cas donner un bon caractère pratique au programme.

Les étudiants participent aussi à des projets d'entrepreneuriat. A ce titre, ENSUP' Afrique est le vainqueur national 2015 de l'ENACTUS et a représenté le Sénégal à la World Cup à Johannesburg en octobre 2015 face aux vainqueurs de 36 pays.

Des statistiques qui renseignent sur le taux annuel d'insertion des diplômés dans les entreprises de la place (banques, sociétés commerciales et industries) sont tenues.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **CHAMP 2 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

ENSUP' Afrique a mis en place un dispositif interne d'assurance qualité avec des règles et des procédures permettant la garantie et l'amélioration de la qualité des activités de formation, d'enseignement. Sa cellule interne d'assurance qualité a été mise en place le 06/02/2015. Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées. En nommant les membres de la cellule interne et en les réunissant régulièrement, l'institution prend des mesures qui soutiennent l'assurance qualité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Les enseignants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement. Ils participent à la programmation des enseignements, au choix des formateurs, à la livraison des enseignements, à la délibération des examens, au règlement et à la sanction disciplinaire des cas de fraude. Ils sont regroupés en pôles de compétences. A la tête de chaque pôle de compétences se trouve un enseignant expérimenté et d'un niveau académique élevé. Ces enseignants, en plus du Conseiller pédagogique, composent le Conseil Scientifique.

ENSUP' Afrique dispose d'un comité scientifique qui analyse les programmes. Le Comité scientifique est dirigé par un professeur de rang A. Ce comité est composé des responsables des pôles de compétences. Le Comité scientifique évalue les programmes. Cependant, l'implication des enseignants vacataires et permanents dans les processus pédagogiques devrait être formalisée davantage.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

L'établissement dispose d'un plan qualité et a mis en place un dispositif d'appréciation des enseignements par les étudiants.



Toutefois, cette évaluation des enseignements gagnerait à être faite sur la base d'un questionnaire standardisé et exploitable statistiquement. Aussi les résultats de l'évaluation devraient être partagés avec les enseignants, premiers concernés.

L'existence de cahiers de suivi des cours est un bon moyen de contrôle pédagogique, mais ne permet pas d'améliorer les enseignements par une évaluation par les étudiants. La consultation des responsables de classe donne certes un complément d'informations sur les conditions d'exécution des enseignements par les enseignants, mais une évaluation formelle directe par les étudiants dans l'anonymat aurait été préférable.

L'usage de caméra de surveillance pour le contrôle pédagogique, tel que reconnu dans le rapport d'auto-évaluation n'est pas acceptable et peut se révéler très dangereux surtout en l'absence d'une déclaration officielle à la Commission des Données Personnelles (CDP) telle qu'exigée par la loi au Sénégal.

Aussi le fonctionnement de l'application GESPRO est certes un bon support dans le traitement de l'information, mais il ne peut suffire pour assurer un contrôle qualité efficace des processus d'enseignement-apprentissage. Au plan organisationnel, il serait nécessaire de remettre l'homme au centre des processus.

Enfin, le rôle du Directeur général est à clarifier afin de rendre plus efficace la structuration de la gouvernance pédagogique ainsi qu'une surveillance personnelle de son implication dans les processus pédagogiques et les risques organisationnels que cela peut entraîner.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **CHAMP 3 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette pédagogique structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La maquette est structurée en fonction des normes et règles du LMD (cours magistral, TD et TPE) et tient compte des développements communautaires et internationaux. Le programme permet d'acquérir des connaissances nécessaires pour une formation très générale en Gestion et collectivités locales.

On note cependant, un caractère trop général de la formation, ce qui se ressent dans les enseignements et la composition des UE. Aussi, le temps consacré au TPE ne respecte pas les textes sénégalais. On note en effet comme une volonté d'économiser sur les heures de cours durant tout le cursus. Même en première année, les heures hors classe sont excessives par rapport aux heures en classe.

L'absence d'UE optionnelles rend difficile l'appréciation de la pertinence du programme qui se présente comme une offre de formation couvrant un champ trop vaste. La création d'option aurait permis d'alléger le programme et l'orienter de façon plus pertinente.

Dans le contenu pédagogique on note aussi que le stage ne figure que dans le semestre 2 de la licence et que sur tous les autres semestres il n'y a pas de stage en entreprise crédité. Cette

situation remet en question l'objectif d'opérationnalité et l'orientation pratique de la formation.

Aussi, on trouve dans la maquette beaucoup d'activités tournées vers l'entrepreneuriat (élaboration de business plan, entrepreneuriat, etc.) mais, on ne constate pas l'existence d'un incubateur.

Un autre constat sur la maquette est que les TD sont trop faibles en volume horaire par rapport aux autres modalités pédagogiques. Leur volume par rapport au volume horaire global du semestre est de : 11,3% pour le semestre 1 ; de 6% pour le semestre 2 ; de 5,3% pour les semestres 3, 4 et 5 ; de 6,6% pour le semestre 6. Cela est assez frappant et fait peser quelques doutes sur le caractère pratique dans les processus pédagogiques.

Pour les matières juridiques, il faut revoir leur hiérarchisation. En effet, l'introduction au droit est suivie immédiatement du Droit des affaires. Par souci de cohérence, il vaut mieux mettre le droit administratif, et veiller à l'introduction de matières comme le droit de la décentralisation et de la commande publique pour mieux renforcer la capacité des entrepreneurs à concourir aux marchés publics. En fiscalité, il s'avère indispensable d'intégrer un cours sur la TVA.

### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Il est affirmé dans le rapport d'auto-évaluation que le programme permet d'acquérir des connaissances nécessaires pour une formation en Administration des Entreprises et des collectivités. Cette affirmation n'est pas suffisamment étayée à travers le contenu de la maquette qui ne permet pas aux étudiants de faire assez de TD et ne leur permet pas non plus d'être en contact avec les entreprises et organisations par les stages.

Le positionnement trop large de la formation ne permet pas de juger de façon claire de la complétude de la formation. En effet, les termes utilisés pour dénommer la licence ne peuvent que rendre encore plus complexe le périmètre de la formation. Il est regrettable aussi que certains enseignements comme la comptabilité analytique ne figurent pas au programme, dans aucun des semestres.

Malgré l'organisation de beaucoup d'activités d'animation et d'encadrement à travers des cours de sensibilisation à la culture d'entreprise, des cours d'entrepreneuriat, des cours de développement personnel, la soutenance de business plan, les actions de terrain encadrées, des antennes radio animées par les étudiants, une vie associative intense, le développement de projets d'entreprise avec ENACTUS, nous considérons que l'établissement devait revoir l'orientation et la structuration de la licence par la création d'UE optionnelles permettant aux étudiants d'avoir le choix entre plusieurs parcours.

Cela aboutirait à une meilleure organisation pédagogique et l'orientation précise des étudiants vers des débouchés précis. On pourrait alors juger de la pertinence du contenu du programme en rapport avec les divers parcours retenus.

Ainsi, les méthodes et contenus des évaluations pourront correspondre à des objectifs d'études et de formation plus faciles à maîtriser. Les stages seront mieux ciblés et permettront l'acquisition d'habiletés orientées vers des métiers précis.

#### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

#### **Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques ont été décrites. Elles sont consignées dans un règlement pédagogique interne et publiées par l'institution.

Les dispositions contenues dans les textes régissant le LMD au Sénégal sont prises en considération dans les conditions d'obtention du diplôme telles que déclinées dans le règlement pédagogique de l'établissement.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

De fait, les données individuelles sur le parcours et la durée effective des études effectuées par les étudiants au sein de ENSUP' Afrique, hormis les abandons (qui sont assez faibles), révèlent une durée de trois ans pour l'obtention de la licence pour 90% des étudiants qui terminent leur cycle à l'école. Le taux moyen de réussite avoisine 85%. Le programme fait des efforts pour améliorer la progression des étudiants grâce à des cours de renforcement.

1. Le club a mis en place un système de tutorat dont l'objectif est d'améliorer le taux de réussite des étudiants ;
2. Mise en place d'une bibliothèque physique (très peu fréquentée) et virtuelle ;
3. La Connexion haut débit du Campus ;
4. Mise en place d'une structure de conseil et d'aide des étudiants.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **CHAMP 4 : PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)**

#### **Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

La dotation en PER et technique, la composition et les qualifications de celui-ci sont adaptées aux objectifs et à la mission d'ENSUP' Afrique. Le personnel d'enseignement et de recherche est composé en majorité de professionnels à cause de l'orientation professionnelle de l'institution. Le personnel est composé de plusieurs nationalités, d'hommes et de femmes. Ils ont un diplôme variable et allant du Doctorat à la Licence (pour l'anglais).

Il faut juste regretter que le corps enseignant intervenant dans la licence ne comporte pas assez de docteurs du domaine de la gestion. Des efforts importants de recrutement doivent être faits pour attirer et employer des enseignants académiques de haut niveau dans le programme.

Les enseignants disposent d'un contrat de travail et on trouve dans l'établissement près de 21 enseignants permanents ; ce qui est assez exceptionnel dans un établissement privé d'enseignement supérieur au Sénégal.

Aussi, on trouve un certain déséquilibre dans le rapport entre enseignants académiques et enseignants professionnels. En effet, ces derniers représentent 75% de l'effectif des enseignants ; cela n'est pas forcément une situation normale dans une formation qui doit comporter nécessairement un caractère un tant soit peu académique.

Le programme cherche à se conformer aux normes nationales et régionales en matière de personnel enseignant permanent.

Globalement, on trouve acceptable les efforts fait pour recruter et motiver les PER du programme.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

On ne note pas de manière explicite une bonne répartition des charges des enseignants entre l'enseignement, la recherche et l'administration. L'examen des contrats de travail ne donne pas une réponse claire à la question.

#### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

##### **Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

Le programme n'a pas encore de dispositif de mobilité du PER.

#### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **CHAMPS 5 : ÉTUDIANTS**

##### **Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont bien précisées. Les conditions et procédures d'admission des étudiants dans les programmes sont conformes aux règlements en vigueur pour

l'enseignement supérieur et aux textes fondamentaux (Manuel des procédures et Règlement intérieur d'ENSUP' Afrique).

Les conditions d'admission en classe supérieure sont régies par les règles et normes du système LMD.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

L'égalité entre hommes et femmes est réalisée, aucune discrimination de genre n'est appliquée. ENSUP' Afrique possède des statistiques en la matière et l'application GESPRO lui permet d'observer le développement de la proportion d'hommes et de femmes. Le programme garantit l'égalité des chances. Il y a une forte population féminine, près de 60 % de femmes, surtout pour les nouveaux bacheliers.

Cette féminisation dans l'enseignement supérieur, plus accentuée dans le privé, et chez les nouveaux bacheliers est une tendance générale.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Malgré le fait que ENSUP' Afrique organise et soutient des programmes d'échange avec d'autres institutions universitaires nationales et/ou internationales (partenariats signés : avec MBS Paris, l'ESTEM au Maroc, l'Académie des Sciences Technologiques et Comptables (ASTC) d'Abidjan – Côte d'Ivoire), on ne peut parler de mobilité réelle des étudiants.

Des expériences comme celle grâce à laquelle l'ENSUP' Afrique a reçu en 2014, dans le cadre des programmes de l'université de Colorado, des étudiants américains qui ont fait un programme de plus d'un mois, sont à encourager certes, mais il faudrait envisager les mouvements en sens inverse où ce sont des étudiants de l'école qui se déplacent de manière temporaire et comptabilisés dans leur cursus.

On peut donc affirmer l'inexistence d'une mobilité effective des étudiants de ENSUP' Afrique.

### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

#### **Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le programme dispose d'un personnel enseignant de qualité relatif et en quantité suffisante. L'institution utilise un professeur de rang A, 7 professeurs de rang B et plus de 36 enseignants de rang C officiant en même temps. **Ces enseignants qui sont tous des vacataires**, dispensent des cours à près de 900 étudiants, assurent un taux d'encadrement assez acceptable. Mais si on s'intéresse au profil des enseignants qui interviennent effectivement

dans les activités en rapport avec le domaine de la formation, on peut s'interroger sur la qualité de l'encadrement.

Les étudiant(e)s bénéficient, à travers les nombreux clubs très dynamiques à ENSUP' Afrique, de conseils appropriés concernant leurs études, leur financement et leurs futures carrières.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Dans le rapport d'auto-évaluation, il est dit que : « le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. ENSUP' Afrique garantit l'accès à une structure de conseil renseignant les étudiant(e)s sur les études en général et les possibilités de carrière. Ce volet d'une importance capitale à ENSUP' Afrique est assuré par tout le personnel qui est formé pour assurer ce service aux étudiants et demandeurs de renseignements. Les étudiants sont eux-mêmes formés à prendre en charge leur développement personnel. Ils débutent leur formation académique par un cours de développement personnel et des Actions de Terrain Encadrées pour les familiariser très tôt à la réalité des entreprises. Ils reçoivent ainsi des cours sur la façon d'étudier, la gestion du temps, la gestion de sa carrière, etc. Ces cours aident l'étudiant à trouver des solutions à ses problèmes d'insertion professionnelle. Ils sont aussi formés en entrepreneuriat, avec entre autres, un plan de création d'entreprise (Business Plan) qu'ils soutiennent en deuxième année et en licence ». « Les stages font l'objet de contrat entre l'entreprise et ENSUP' Afrique. ENSUP' Afrique a signé des conventions de partenariat avec des cabinets spécialisés, des entreprises et des personnes ressources pour prendre en charge les stages des étudiants ».

« Il existe un service des relations extérieures, un logiciel et un bureau d'insertion professionnelle. Le bureau a mis en place un site Insertion professionnelle. Les appels à candidature dans la presse sont publiés au niveau du site. »

A l'analyse, et au vu de ce qui est présenté par les autorités, on note effectivement un souci pour l'insertion, la mise en place du service des relations extérieures, etc. Mais, nous constatons aussi que la faiblesse des stages et l'inexistence d'un incubateur ne favorisent pas l'insertion des étudiants.

Il reste encore à gérer de façon systématique les données sur l'insertion effective au-delà des informations données sur des affiches apposées sur les murs de certains campus de l'école à des fins de publicité. Ainsi des statistiques à jour doivent renseigner sur les conditions et les délais d'insertion des diplômés de l'école de manière générale et du programme en particulier.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **CHAMP 6 : DOTATION EN EQUIPEMENTS ET EN LOCAUX**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

ENSUP' Afrique dispose de trois (3) grands bâtiments loués auprès de bailleurs particuliers, en face du Camp Leclerc. Chacun des bâtiments a subi de légères modifications et offre un certain nombre de salles de cours. Les salles de cours sont de différentes dimensions et sont souvent inadaptées pour faire les enseignements (Ex : Amphi en L).

L'amphithéâtre 4, entièrement conçu et construit sur fonds propres, peut contenir jusqu'à 250 étudiants et peut servir de salles de séminaires ou de conférences. Il est équipé aussi d'un matériel de sonorisation avec des micros et des haut-parleurs. L'amphithéâtre 1 peut contenir jusqu'à 180 étudiants. Ces salles sont toutes climatisées, avec des appareils d'une puissance entre 3 et 6 chevaux. Les autres salles sont de capacité moyenne et peuvent contenir de 25 à 50 étudiants.

Tous ces amphithéâtres ne sont en réalité que de grandes salles. Ils ne répondent pas aux normes d'un amphithéâtre.

ENSUP' Afrique ne dispose pas d'une salle informatique car celle qui existait a été supprimée et les postes fixes remplacés par des ordinateurs portables.

ENSUP' Afrique dispose aussi d'une grande salle aérée servant de bibliothèque et de salle de lecture. L'accès à cette salle et son attractivité pour les étudiants posent des problèmes à l'école qui, de son côté, se plaint de la mauvaise fréquentation de cette salle par les étudiants.

La bibliothèque est dotée en volumes, documents numériques et postes de travail sur ordinateur (registre des ouvrages disponibles à la bibliothèque). Les documents couvrent toutes les filières concernées, des mémoires de fin de cycle, des rapports et des Actions de Terrain Encadrées (actions commerciales, comptables et administratives). L'accès à la bibliothèque est gratuit pour les étudiants, le personnel, et les enseignants.

Toutes les salles de cours sont équipées de chaises VIP à rabat. Les salles qui n'ont pas de split disposent de ventilateurs. Ces salles disposent aussi de dispositif d'alarme incendie. L'un des bâtiments (Campus 1) dispose aussi d'une salle d'accueil de près de 60 m<sup>2</sup>.

Toutes les salles de classe disposent de tableaux blancs pour marqueurs. ENSUP' Afrique dispose de vidéos projecteurs et d'écrans de projection. ENSUP' Afrique dispose aussi de plus 70 ordinateurs portables à la disposition des étudiants pour les cours. Les équipements modernes permettent aux formateurs de faire leur prestation d'enseignement dans les conditions optimales. ENSUP' Afrique dispose aussi de mobiliers d'accueil, deux comptoirs dans chaque bâtiment. Tous les bureaux d'accueil et des cadres (la Direction Générale, la pédagogie, le Service Financier) sont climatisés. Les bureaux disposent de mobiliers de bonne qualité.

ENSUP' Afrique dispose d'un centre de reprographie donnée en gestion autonome.

L'accès internet est généralisé sur le campus grâce au Wi-Fi. La salle informatique est accessible, en dehors des heures de cours, à tous les étudiants qui n'ont pas d'ordinateur portable.

ENSUP' Afrique dispose de trois restaurants en interne et de réfectoires, servant aussi d'espaces sociaux et de détente, en plus d'autres espaces peu utilisés.

ENSUP' Afrique dispose aussi d'un bus de transport de 29 places pour les étudiants.

ENSUP' Afrique a une relation privilégiée avec les autorités du Camp Leclerc, qui mettent à disposition des infrastructures et équipements culturels et sportifs.

En plus des locaux loués, dans lesquels sont installés des campus allant de 1 à 4, ENSUP' Afrique possède un bâtiment R+3 sur la VDN qui abrite le siège ainsi que des salles de cours et des amphithéâtres.

L'école possède aussi une dizaine de panneaux urbains de 4m×3m chacun, dont un à trois faces au rond-point Liberté 6, un sur la VDN, deux à Parcelles Assainies. Ceci est le fruit de la coopération étroite entre ENSUP' Afrique et les Communes, notamment celles de Sicap-Liberté, de Sicap Sacré-Cœur, de Derklé, de Grand-Yoff et des Parcelles Assainies.

A l'évidence, le patrimoine immobilier et matériel de l'ENSUP' Afrique est très important. Toutefois, on ne peut manquer de relever, dans le même temps, ses états financiers font ressortir des déficits. L'explication donnée est que les investissements lourds consentis par l'école sont à l'origine d'une telle situation. En conséquence, Il est urgent que l'école retrouve une bonne santé financière afin d'assurer sa pérennité et son développement conformément à son plan stratégique.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.**

#### **4. Points forts du programme**

- 1- Forte présence des professionnels dans le corps enseignant ;
- 2- Bonne organisation pédagogique ;
- 3- Respect des règles fondamentales du LMD ;
- 4- La maquette est structurée selon les normes LMD ;
- 5- Infrastructures pédagogiques de qualité ;
- 6- Personnels administratif et pédagogique de qualité ;
- 7- Personnel PER permanent très consistant ;
- 8- Utilisation d'un logiciel de gestion pédagogique performant ;
- 9- Personnel motivé et engagé ;
- 10- Effectif d'étudiants important ;
- 11- Existence d'un bureau d'accueil et d'orientation ;
- 12- Existence d'un bureau d'insertion ;
- 13- Beaucoup de conventions de partenariat avec les entreprises ;
- 14- Existence d'un référent académique de Rang A ;
- 15- Investissement immobilier important ;
- 16- Grande capacité d'accueil dans un environnement où les classes sont climatisées ;
- 17- Existence d'un plan stratégique en cohérence avec les métiers de l'Ecole ;
- 18- Existence d'un organigramme, d'un manuel de procédures pédagogiques et d'un règlement intérieur ;
- 19- Très bonne communication et visibilité de l'Ecole ;
- 20- Existence de Syllabi (mais à standardiser) ;
- 21- Existence de contrats pour tout le personnel et de fiches de poste ;
- 22- Habilitation institutionnelle par l'ANAQ.



## **5. Points faibles du programme**

- 1- Positionnement trop large du programme et nécessité de définir des parcours ;
- 2- Absence d'UE optionnelles qui pourraient permettre aux étudiants de rester sur un parcours choisi ;
- 3- La part des TPE dans le volume horaire global ;
- 4- Problème sur place du stage pour la validation du diplôme ;
- 5- Problèmes de cohérence interne des UE ;
- 6- Absence de matières fondamentales comme la Comptabilité Analytique ;
- 7- Agencement des enseignements de droit ;
- 8- Absence d'enseignements sur les Marchés Publics ;
- 9- Absence d'utilisation des logiciels professionnels ;
- 10- Absence d'un incubateur pour développer l'auto-emploi ;
- 11- Absence de logique dans la répartition des crédits ;
- 12- Faiblesse des TD ;
- 13- Faiblesse et problème d'attractivité de la bibliothèque physique (problème d'accessibilité de la bibliothèque) ;
- 14- Non abonnement à une bibliothèque numérique ;
- 15- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants et sur la base d'un questionnaire anonyme ;
- 16- Absence de la Recherche dans les missions et les activités de l'école ;
- 17- Faiblesse du nombre de docteurs dans la discipline visée par le programme ;
- 18- Absence de soutien aux doctorants intervenant dans le programme ;
- 19- Faible représentation des étudiants dans les instances de décision ;
- 20- Existence d'extincteurs sans apparition claire de la date de validité ;
- 21- Absence de mobilité des étudiants ;
- 22- Accessibilité difficile pour les étudiants à mobilité réduite sur certains campus ;
- 23- Existence de certaines salles non adaptées (Amphi en L) ;
- 24- Absence de laboratoire de recherche.

## **6. Appréciations générales du programme**

ENSUP' Afrique s'est dotée d'un plan stratégique, d'une mission et des valeurs pertinentes dans l'environnement académique et social. La participation du PER aux processus décisionnels relatifs à l'enseignement et à la recherche est certes faible du fait de ce rôle qui était traditionnellement dévolu aux universités. Cependant, ENSUP' Afrique dispose de personnels et de structures lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

L'évaluation externe montre qu'ENSUP' Afrique dispose d'un système d'assurance qualité. Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité des programmes d'études. Les processus correspondants sont déterminés. Les étudiants participent au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. La responsable de la Qualité, est nommée coordonnatrice de la Cellule Qualité, pour veiller au suivi et à la mise en œuvre des décisions de la Cellule.

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les principaux problèmes de ENSUP' Afrique se trouvent dans l'essentiel, à savoir l'orientation et le contenu du programme concerné. La maquette pédagogique d'ENSUP' Afrique est certes

structurée selon les règles et normes du système LMD, mais cette structuration soulève beaucoup de problèmes.

ENSUP' Afrique organise et soutient des programmes d'échange avec d'autres institutions universitaires internationales, notamment avec MBS Paris, le GROUPE ASTC à Abidjan et l'ESTM au Maroc. Ce type de partenariat mérite cependant d'être élargi et dynamisé au niveau national.

Aussi le positionnement trop général du programme rend difficile sa pertinence et son efficacité pédagogique.

Par ailleurs, la composition du corps enseignant gagnerait à être améliorée dans le sens d'une plus grande présence de docteurs du domaine enseigné.

ENSUP' Afrique se préoccupe de l'insertion des étudiants(e)s dans le milieu du travail. Mais, les activités y relatives doivent être reconsidérées et corrigées notamment en ce qui concerne les stages qui sont indispensables et la mise en place d'un incubateur.

Le champ des infrastructures et des équipements est un point fort pour ENSUP' Afrique qui procède à d'énormes investissements.

#### **7. Recommandations à l'établissement**

Par une utilisation optimale du bâtiment de la VDN qui appartient à l'établissement, travailler à regrouper davantage les locaux pour une plus grande efficacité dans la coordination des activités pédagogiques ainsi qu'un allègement significatif des charges locatives et, partant, une réduction, voire une suppression du déficit financier.

#### **8. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

#### **9. Proposition d'avis : Accréditation refusée**